

# CHECKLIST POUR LES SRI LANKAIS

Version: 25/10/2010

En général, l'Ambassade de l'Inde délivre un visa valable 3 mois, à une seule entrée. Ce visa n'est ni échangeable, ni renouvelable en Inde. Néanmoins, votre passeport devra être valable au moins pour 6 mois.

## LISTE DES DOCUMENTS POUR LES DETENTEURS D'UN PASSEPORT SRI LANKAIS

- 1 Un passeport valide pendant au moins six mois et ayant au moins trois pages vierges
- 2 Une photocopie de la page de données du passeport
- 3 Trois photographies conformes aux spécifications en vigueur collées sur les formulaires
- 4 Deux formulaires de demande de visa dûment remplis en ligne et signés par le demandeur
- 5 Deux formulaires de référence pour les sri lankais remplis à la main (pas de photocopies)
- 6 Une photocopie du recto et du verso de la carte de séjour
- 7 Une attestation de votre employeur en France à votre nom
- 8 Photocopies de vos deux dernières fiches de paye à votre nom
- 9 Photocopies de vos deux derniers relevés bancaires à votre nom
- 10 Pour les mineurs : photocopie du livret de famille (pages : époux, épouse, mineur concerné)
- 11 Pour les mineurs : autorisation de voyage signée par les deux parents
- 12 Pour les mineurs : photocopie d'une pièce d'identité de chacun des deux parents
- 13 Pour les mineurs : certificat de scolarité
- 14 Les frais de services, les suppléments consulaires et les frais de visas

Je certifie avoir fourni un dossier complet et affirme connaître et accepter le temps de traitement minimum que nécessite ma demande de visa.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

---

**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR L'INDE**

VF Services (UK) Limited, 42-44 rue de Paradis, 75010 Paris